



**Équipe de Recherche en Gouvernance Territoriale,  
Entrepreneuriat et Durabilité  
&  
Département des Sciences Économiques et de Gestion**

**Organisent**

**Un Colloque international**

**Sous le thème :**

**Ouverture, transformation structurelle  
et croissance économique**

**Le 7 et 8 Mars 2023**

**Oujda – Nador**



## ARGUMENTAIRE

Le développement économique est associé à un changement structurel de l'économie, marqué par une réallocation des ressources des secteurs à faible productivité aux secteurs à forte productivité. Ce processus est un facteur essentiel à une croissance économique de long terme, car il est difficile pour un pays de réaliser une croissance soutenue du PIB réel par habitant sur une longue durée sans des changements profonds dans de nombreux secteurs de l'économie.

La notion de transformation structurelle de l'économie a connu un développement considérable durant ces dernières années, et ce concept continu d'animer le débat économique compte tenu de l'ampleur des défis auxquels sont confrontées les économies contemporaines. La transformation structurelle désigne une réorientation de l'économie des secteurs traditionnels à faible productivité vers des secteurs modernes et plus productifs. C'est une série d'évolutions complémentaires liées à différents aspects de l'économie, comme la composition sectorielle du PIB et de l'emploi, l'organisation du secteur industriel, des institutions politiques...etc. Ceci se traduit en l'occurrence par un redéploiement des facteurs de production vers des activités offrant de meilleures perspectives.

Le Maroc, depuis la fin des années 90, s'est engagé sur une trajectoire de développement stable afin de rejoindre le groupe des pays émergents. Son ouverture commerciale a permis d'accroître la compétitivité de l'offre marocaine et de favoriser l'intégration dans les chaînes de valeurs mondiales. Toutefois, La structure de l'économie est toujours caractérisée par une relative stagnation, et le processus de transformation de l'économie marocaine apparaît globalement lent, faute d'un socle industriel performant.

Ce colloque aura comme objectif, d'examiner la contribution de l'ouverture à la transformation structurelle, à l'accroissement de la productivité et à la croissance économique des pays, notamment pour le Maroc. Les dynamiques intra-sectorielles, au niveau des secteurs industriel et agricole, représentent ainsi les principaux moteurs des gains de productivité observés. La hausse de l'intensité capitalistique dans le secteur agricole, notamment dans le sous-secteur exportateur, s'est traduite par une accélération de la productivité et une réallocation des sous-secteurs de faible productivité vers les filières d'exportation. Cette transformation structurelle en cours au Maroc apparaît peu performante, et par moment contre-productive. Ce qui nous a incité à penser à une analyse plus raffinée de la nature et du sens du lien entre ouverture, transformation structurelle, productivité, et croissance économique.

D'un autre côté, la dernière crise économique et la prorogation rapide de ses effets, nous ont poussés à relancer le débat sur les effets de l'ouverture des économies et à présenter au réexamen son véritable impact sur la performance économique. L'intérêt de ce réexamen se pose aussi avec plus d'acuité dans le contexte particulier du Maroc. Étant une petite économie ouverte, le Maroc ne semble pas, en effet, profiter de son ouverture grandissante, ce qui exige une analyse profonde des canaux par lesquels l'ouverture pourrait permettre sa croissance économique et un meilleur repositionnement sur les chaînes de valeur mondiales, plus adapté à sa taille et à son niveau de développement, aux spécificités de son tissu productif et à ses caractéristiques structurelles.

A travers ce colloque, nous aurons l'occasion d'étudier les externalités de connaissances, de transfert technologique et d'incitation à l'innovation qui sont des axes de recherche privilégiés. De ce fait, nous invitons les universitaires des différentes disciplines ainsi que les professionnels à apporter leurs contributions et enrichir les débats. Les communications associées vers d'autres thèmes en relation avec le thème central du colloque seront également les bienvenues.

## **Axes du colloque**

Les propositions de communication devront s'inscrire dans les axes suivants, dont la liste demeure ouverte à toute proposition :

- ✓ Ouverture économique : expériences d'ici et d'ailleurs ;
- ✓ Ouverture et productivité ;
- ✓ Ouverture et croissance économique
- ✓ Ouverture, politique industrielle et industrialisation ;
- ✓ Ouverture, performances sectorielles et transformations structurelles ;
- ✓ Ouverture et allocation des ressources vers le secteur des biens échangeables ;
- ✓ Ouverture et compétitivité des entreprises ;
- ✓ Ouverture, nouveau management et agilité entrepreneuriale ;
- ✓ Ouverture et transformations digitales
- ✓ Ouverture et transfert de technologies ;
- ✓ Ouverture et politiques commerciales ;
- ✓ Ouverture et insertion dans les chaînes de valeur mondiales ;
- ✓ Ouverture et employabilité ;
- ✓ Ouverture et développement humain ;
- ✓ Ouverture et développement local ;
- ✓ Ouverture et finance internationale ;
- ✓ Ouverture et fiscalité.
- ✓ Ouverture et droit international

## **Modalités de participation**

**En présentiel ou en visioconférence.**

# Guide de soumission

**Langues de rédaction : Arabe, Français ou Anglais ;**

**Les contributions qui seront présentées oralement uniquement** devront se décliner en quatre pages conformément aux recommandations suivantes :

• **Première page** : titre de la communication le nom de l'auteur, sa fonction, ses coordonnées complètes (adresse professionnelle et personnelle, téléphone, télécopie, e-mail) ;

• **Deuxième, troisième et quatrième page** : Une synthèse de la contribution (plan détaillé, problématique soulevée, construction théorique et outils conceptuels exploités, thèse soutenue, méthodologie retenue, résultats, etc.) ; en 10 références maximum, une bibliographie déclinant les principales références à exploiter par l'auteur.

**Les articles doivent être présentés de la façon suivante :**

**La première page de garde** doit comporter le titre de l'article, le nom de l'auteur, sa fonction, ses coordonnées complètes (adresse professionnelle et personnelle, téléphone, télécopie, e-mail).

**La seconde page de garde** comportera le titre de l'article, les mots clés caractérisant le mieux votre article et un résumé de l'article.

- un résumé à interligne simple d'environ 500 mots indiquant la problématique, la méthodologie et les principaux résultats de l'article (**Times New Roman 12**, justifié) ;
- un maximum de cinq (5) mots clés (**Times New Roman 12**) ;

**Le texte proprement dit commencera en page 3.**

- Mise en page : Le texte sera justifié (aligné à gauche et à droite) ; Marges : 2,5 cm pour chaque côté.
- Papier : Format du papier : format A4.
- Corps du texte : **Times New Roman 11**
- Interligne : exactement **17 points**
- Titres : **Monotype Corsiva 16**
- Notes en bas de page : **Times New Roman 10**
- Les tableaux et figures sont intégrés dans le texte, numérotés et présentés chacun avec un titre.
- Le texte doit être présenté de telle sorte que la hiérarchie des titres soit claire, ne dépassant pas 3 niveaux :
  - niveau 1 : un chiffre (1. par exemple) titre en **Times New Roman 14 gras en majuscule**.
  - niveau 2 : deux chiffres (1.1. par exemple) sous-titres en **Times New Roman 12 gras en majuscule**.
  - niveau 3 : trois chiffres (1.1.1. par exemple) sous-titres en **Times New Roman 12 gras**.

Les auteurs sont priés d'utiliser les styles MS Word appropriés (notamment pour les niveaux de titres ou sous-titres : Titre 1, 2, ...), d'éviter l'utilisation de caractère en italique, de ne pas souligner les titres, de limiter le nombre de notes (qui seront le cas échéant renvoyées en bas de page) et d'insérer les tableaux et figures dans le texte aux bons endroits.

- Le document (texte, tableaux, figures, annexes et références bibliographiques incluses), fait 20 pages maximum.

À la suite de l'article, on fera successivement apparaître :

- Les éventuelles **annexes** (méthodologiques ou autres) désignées par A1, A2, A3, etc ;
- Les **références bibliographiques**. Celles-ci suivront les nouvelles normes académiques de la recherche. Dans le texte, les citations de référence apparaîtront entre parenthèses avec le nom et la date de parution, ex : (KOTLER, 2000).

Les références bibliographiques seront présentées en **Times New Roman 10** et le nom des auteurs en **gras**.

Exemple : **Gallopel K.** (2000), Contributions affective et symbolique de la musique publicitaire : une étude empirique, *Recherche et Applications en Marketing*, 15, 1, 3-19.

## **Evaluation**

Les communications présentées seront évaluées de façon anonyme par deux membres au moins du comité scientifique conformément à la procédure dite « en double aveugle » en assurant l'anonymat des auteurs.

À cet effet, les auteurs doivent retirer du texte proposé pour l'évaluation toute référence ou citation qui permettrait de les reconnaître.

Les recherches préliminaires, les débuts de thèse où les problématiques qui sont encore indéterminées ne seront pas acceptés.

## SOUSSION

### Participation

Pour participer à ce colloque merci de nous envoyer votre article aux adresses suivantes :  
g.chouay@gmail.com et allali\_fpn@outlook.fr.

### Publication

L'ensemble des articles retenus, seront publiés dans un *numéro spécial d'une revue spécialisée* :

- *La Revue des Sciences de Gestion*
- *Revue Économie et Société*
- *Revue Droit et Société*

## CALENDRIER : Dates à retenir

<b>25 décembre 2022</b>	Date limite de soumission des résumés (Résumé en deux pages au maximum).
<b>08 Janvier 2023</b>	Notification aux auteurs des communications retenues.
<b>22 janvier 2023</b>	Date limite de soumission du texte complet.
<b>12 février 2023</b>	Notification aux auteurs des communications retenues définitivement.
<b>26 février 2023</b>	Remise de la version définitive de l'article.
<b>7 et 8 Mars 2023</b>	Dates de tenue du colloque

## COMITÉ SCIENTIFIQUE

- **Pr. Zouhir Ajair**, Faculté Pluridisciplinaire, Université Mohamed Premier, Nador
- **Pr. Aicha Allali**, Faculté Pluridisciplinaire, Université Mohamed Premier, Nador ;
- **Pr. Mohamed Al Maache** ; Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Mohammed Premier ; Oujda ; Maroc.
- **Pr. Aziz Bouzeggou**, Faculté Pluridisciplinaire, Université Mohamed Premier, Nador
- **Pr. Ghizlane Chouay**, Faculté Pluridisciplinaire, Université Mohamed Premier, Nador ; Maroc.
- **Pr. Mohammed Derraz**, Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Mohammed Premier ; Oujda ; Maroc.
- **Pr. Brahim Dinar**, Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Hassan Premier ; Settat ; Maroc.
- **Pr. Abderahman El Arabi**, Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Mohammed Premier ; Oujda ; Maroc.
- **Pr. Abdelilah El Attar** ; Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Mohammed Premier ; Oujda ; Maroc.
- **Pr. Abdelkader El Oudri**, Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Mohammed Premier ; Oujda ; Maroc.
- **Pr. Améziane Ferguène**, Faculté d'Économie ; Université Grenoble Alpes ; France.
- **Pr. Mohamed Harakat** ; Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Mohammed V ; Rabat ; Maroc.
- **Pr. Kamal Hassani** ; Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Mohammed Premier ; Oujda ; Maroc.
- **Pr. Jamal Hattabi** ; Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Hassan Premier ; Mohammedia ; Maroc.
- **Pr. Mostafa Hattiti** ; Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Mohammed Premier ; Oujda ; Maroc.
- **Pr Badr Jelil** ; Université Lille ; France.
- **Pr. Tarik Kesbaoui** ; École Nationale de Commerce et de Gestion ; Université Hassan II ; Casablanca ; Maroc.
- **Pr. Aziz Khalfaoui** ; École Nationale de Commerce et de Gestion, Université Hassan I<sup>er</sup>, Settat ; Maroc.
- **Pr. Imen Latrous**, Université du Québec à Chicoutimi.
- **Pr. Mohammed Legsseyer** ; Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Mohammed Premier ; Oujda ; Maroc.
- **Pr. Khalid Louzi** ; Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Hassan Premier ; Settat ; Maroc.
- **Pr. Abdelkader Maaroufi** ; Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Mohammed Premier ; Oujda ; Maroc.
- **Pr. Fatima Zahra Majidi** ; Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Mohammed Premier ; Oujda ; Maroc.

- **Pr. Fouzia Majidi** ; Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Mohammed Premier ; Oujda ; Maroc.
- **Pr. Brahim Meddeb** ; Université du Québec à Chicoutimi.
- **Pr. Abbas Mokhtari** ; Faculté Pluridisciplinaire, Université Mohamed Premier, Nador ; Maroc.
- **Pr. Philippe Naszalyi**, Directeur de la publication de la Revue des Sciences de Gestion.
- **Pr. Badia Oulhaj** ; École de Commerce et de Gestion, Université Hassan Ier, Settat ; Maroc.
- **Pr. Tahar Saadi**, Faculté Pluridisciplinaire, Université Mohamed Premier, Nador ; Maroc.
- **Pr. Ahmed Safsafi**, professeur à Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Mohammed Premier ; Oujda ; Maroc.
- **Pr. Richard Soparnot** ; ESC Clermont Business School, Clermont-Ferrand ; France.
- **Pr. Mourad Znasni** ; École Nationale de Commerce et de Gestion ; Université Mohamed premier, Oujda, Maroc

## COMITÉ D'ORGANISATION

### Coordonnatrices

**Pr Aicha ALLALI**

**Pr Ghizlane CHOUAY**

### Comité d'organisation

- Pr. Zouhir Ajair, Faculté Pluridisciplinaire, Université Mohamed Premier, Nador
- Pr. Sabrin Belquasmi, Faculté Pluridisciplinaire, Université Mohamed Premier, Nador.
- Pr. Aziz Bouzeggou, Faculté Pluridisciplinaire, Université Mohamed Premier, Nador.
- Pr Fatima Boulhoch, Faculté Pluridisciplinaire, Université Mohamed Premier, Nador.
- Pr. Najat El Baroudi, Faculté Pluridisciplinaire, Université Mohamed Premier, Nador.
- Pr. Fouad Hanin, Faculté Pluridisciplinaire, Université Mohamed Premier, Nador.
- Pr. Fatima Zahra Majidi ; Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Mohammed Premier ; Oujda.
- Pr. Fouzia Majidi ; Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Mohammed Premier ; Oujda.
- Pr. Ahmed Safsafi, Faculté Pluridisciplinaire, Université Mohamed Premier, Nador.